



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matière: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Calcii chloridum dihydr Schuppen
N° d'article 06213600

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319

Classification selon les Directives CE

Classification Xi, R36

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264.1 Wash hands thoroughly after handling.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matière: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Irritant

Phrase(s) de risque

36 Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S

2 Conserver hors de la portée des enfants.
22 Ne pas respirer les poussières.
24 Éviter le contact avec la peau.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Chlorure de calcium

No. CAS	10043-52-4			
No. EINECS	233-140-8			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xi, R36			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)				
Eye Irrit. 2			H319	

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Faire boire de lait. Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Irritation de muqueuse, Troubles gastro-intestinaux, troubles cardio-vasculaires

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matière: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

Avis aux médecins / Risques

Le contact fréquent et prolongé contact du produit avec la peau peut provoquer dermatite. Risque de perturbations du rythme cardiaque

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Acide chlorhydrique (HCl); Chlore (Cl₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination". Nettoyer. Eliminer les résidus par rinçage à l'eau tiède.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Les dépôts de poussières que l'on ne peut éviter doivent être collectés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Le produit est hygroscopique.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matière: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Protéger la peau en appliquant une pommade. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards.

Protection respiratoire - Note

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas d'apparition de poussières/ fumées/ brouillards.
Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants de protection			
Matériau approprié	Natural Latex		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Gants de protection			
Matériau approprié	Polychloroprène		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Gants de protection			
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
L'épaisseur du matériau	0.35	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Gants de protection			
Matériau approprié	caoutchouc butyle		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Gants de protection			
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM		
L'épaisseur du matériau	0.4	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Gants de protection			
Matériau approprié	PVC		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide sous différentes formes		
Couleur	blanchâtre		
Odeur	inodore		
pH			
Valeur	8	à	10
Concentration/H ₂ O	100	g/l	
Température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	772		°C
méthode	DIN 51761		
Point d'ébullition			



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matière: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

Valeur	> 1600	°C
méthode	DIN 51761	

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

Limites des explosibilité

Remarque	non combustible
----------	-----------------

Densité

Valeur	2.5	g/cm ³
Température	20	°C
méthode	DIN 51757	

Hydrosolubilité

Valeur	740	g/l
Température	20	°C

Température d'inflammabilité

Valeur	> 1600	°C
--------	--------	----

Décomposition thermique

Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
----------	---

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Valeur	500	à	900	kg/m ³
--------	-----	---	-----	-------------------

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Décomposition thermique

Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
----------	---

10.5. Matières incompatibles

Eau, Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène. Des agents d'oxydation forts, En cas d'addition d'eau, production de chaleur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl), Chlore

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL 50	1000		mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
DL 50	2630		mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation	Non irritant
------------	--------------



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matière: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions aux reins.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL50	10650		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE50	144		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues

CI50	>	3000	mg/l
Durée d'exposition		72	h

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Inoffensif pour organismes aquatique.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet domestique.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**16. Autres informations**

R-phrases listed in chapter 3



Nom commercial: Calcii chloridum dihydr Schuppen

Numéro de la matiere: 062136

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.12.11

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 08.06.12

36 Irritant pour les yeux.

Hazard statements listed in chapter 3

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.